

M A I R I E D E



**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 JUIN 2011**

**Compte-rendu affiché le : 20 juin 2011**

**Date de transmission en Sous-Préfecture : 24 juin 2011**

**N° 11-05-13**

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2011**

**OBJET :**  
**Opération vélo-baldo**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29**

**Secrétaire de séance : Johanne FOURNIER GERIN**

**Membres présents à la séance :** Jean Yves CHARBONNIER – Georges ROCHETTE – Gérard ESCALES – Gérard RIBOT – Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE – Georgette DECULTIEUX – François BOUCHUT – Laurent SAFANJON – Jean-Paul GERENTES – Jacqueline ROLLAND – Odile CLAVIERES – Joëlle VILLEMAGNE – Marie-Claire SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe DENIS – Johanne FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY – Geneviève NIGAY – Thérèse BELGHITI – Christian BECUWE – Mireille PAULET.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :** Ennemonde MURGUE à Jean Yves CHARBONNIER – Muriel ORIOL à Odile CLAVIERES – Gérard RIBOT à Henri COMBE – Marie-Claude LYONNET à Gérard ESCALES – Claudette FAU à Laurent SAFANJON – Robert VIAELLE à Julien GOUTAGNY – Frédéric PAILLAS à Christian BECUWE – Alain RENAUDIER à Philippe DENIS – Sophie DURY à Mireille PAULET.



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)  
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@ccm-je-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	29/06/2011
Accusé réception le	29/06/2011
Numéro de l'acte	11-05-13

OBJET DE LA DELIBERATION :

OPERATION VELO-BALDO

La Commune, dans le but de dynamiser son offre touristique, de faire découvrir son territoire et d'agir dans le cadre du développement durable, a décidé d'offrir à la population un service de location de vélo-électrique, pour les mois de juillet et août.

Le vélo électrique permet de s'affranchir des pentes et des distances sans effort, est adapté à tous sans condition d'entraînement physique, et il est écologique.

Ce service sera mis en place et organisé par l'OTPSG dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Commune. Le nombre de vélos mis à disposition s'élèvera à dix.

Il convient de fixer le tarif de location de ces vélos :

- 1 h gratuite à titre d'essai
- ½ journée de 9h à 12h ou de 14h à 17h = 3 € TTC
- 1 journée de 9h à 17h = 7€ TTC
- caution : 250 €

Je vous propose donc d'approuver ces tarifs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de la mise en place d'un service de location de vélo-électrique
- **APPROUVE** les tarifs définis ci-dessus.

*Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le  
et de la publication en Mairie  
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 24 juin 2011.

LE MAIRE,  
Jean Yves CHARBONNIER



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	29/06/2011
Accusé réception le	29/06/2011
Numéro de l'acte	11-05-13